

# Procès verbal du conseil d'école du 3 novembre 2020

## Présents :

-l'équipe enseignante : Béatrice Fréring-Mainsel, Anne Ducreux, Laura Fournel et Béatrice Fanget  
la directrice

-l'équipe municipale : Cédric Loubet, le maire de Planfoy, Christine Brault

-les parents d'élèves élus : Audrey Pillam, Natacha Baviera, Joffrey Chassagne, Ophélie Servanton,  
David Chandleron

Excusée : Cécile Etienne (parent d'élèves élu)

Préambule : retour sur l'élection des représentants de parents d'élèves

La liste d'union a été élue avec une participation de 45,73% (pour rappel, la participation en 2019 était de 35,81%). Les représentants des parents élus sont : Natacha Baviera et Audrey Pillam pour la classe cp-ce1, Ophélie Servanton et Joffrey Chassagne pour la classe ce2-cm1, Cécile Etienne et David Chandleron pour la classe cm1-cm2.

## Points concernant la mairie :

- Demandes déjà formulées :

-L'installation d'une sonnerie marquant les temps d'accueil, de sortie et de récréation a été réalisée pendant ces vacances d'automne par un membre de l'équipe municipale que la directrice remercie (un changement de programmation a dû être réalisé pour les récréations au vu du protocole sanitaire renforcé).

-La directrice renouvelle sa demande de fixation d'un distributeur de serviettes en papier dans le grand wc. M. le Maire prend note de cette demande.

-L'aménagement de l'espace vert et de l'espace bâché reste à discuter. Concernant la bâche côté cimetière, M. le Maire note qu'il faudra mettre de la terre végétale afin que des plantations d'arbustes puisse être réalisées, ce qui représente un certain budget à déterminer.

-La fixation des 2 vidéo projecteurs existants est en cours dans les classes de cp-ce1 et cm1-cm2. Elle sera finalisée ce mercredi 4 novembre. Le projet d'achat et d'installation d'un vidéo projecteur « nouvelle génération » est en discussion. La directrice demande à ce que cela puisse se faire rapidement : l'utilisation d'un vidéoprojecteur étant importante dans le cadre de nos échanges de services notamment...beaucoup de ressources institutionnelles ou découvertes à titre personnel sont numériques (vidéos...) et étant donné qu'au vu du protocole sanitaire

renforcé, les élèves de ce2-cm1 de Mme Fanget ne pourront pas se déplacer dans une des deux autres classes équipées pour profiter de la vidéo projection. M. Loubet propose de prêter à la directrice le vidéoprojecteur de la mairie, peu utilisé, en attendant l'achat et l'installation d'un vidéo projecteur nouvelle « génération ».

Dans la classe de Mme Fanget, l'installation de ce matériel est préconisé pour ne pas endommager les poutres existantes : il serait fixé proche du tableau sous le plafond bas en dalles. Selon le devis réalisé, le coût serait le suivant : 2513 euros (vidéo projecteur)+ 77, 07 euros (fourniture et pose d'une prise au plafond) + 545, 25 euros (pose d'une liaison entre vidéo projecteur et pc en usb + hdmi...passage dans le faux plafond existant et moulure pour la descente. Total : 3135,32 euros. D'autres devis vont être demandés avec l'objectif de diminuer le coût de l'achat et de l'installation d'un tel matériel.

- Nouvelles demandes :

- La directrice demande à ce qu'une cloison entre les petits wc soit installée ainsi que des portes afin que les élèves de cp-ce1 puissent y aller plus spontanément, ce qui libérerait les 2 seuls grands wc existants pour les ce2-cm1 et cm2. M. le Maire va solliciter le nouvel agent municipal sur ce point. L'installation de portes coulissantes pourrait être envisagée.

- La directrice note que l'évacuation d'eau dans un coin de la cour ne se fait pas sur le terrain avec des gravillons. M. le maire note qu'il faut sans doute remettre des gravillons à cet endroit pour planifier la surface.

- La directrice fait un point sur l'appel à projet « label écoles numériques » proposé par l'Éducation nationale: auquel elle a répondu en juin-juillet dernier avec l'aide de M. Faverjon référent numérique à l'inspection académique. Le projet a pour intitulé: « une école dans une dynamique numérique ». L'évolution des pratiques pédagogiques liées au confinement, l'ouverture d'un blog et l'installation de la fibre ont conduit l'équipe pédagogique à s'orienter vers une dynamique numérique. Le projet a 3 objectifs : favoriser l'acquisition des fondamentaux et l'individualisation des apprentissages, renforcer la dimension inclusive de l'école, rendre possible l'accompagnement et l'aide aux élèves en difficulté. Ce dossier a été constitué également en partenariat avec la mairie afin d'obtenir une dotation numérique, ce qui a donné lieu à un certain nombre d'échanges avec Mme Brault et Mme Cluzel pour le devis le plus intéressant notamment. La réponse pour savoir si le dossier a été acceptée par la commission en charge de l'évaluer sera rendue mi-novembre. Un devis a été établi pour une dotation de 13 tablettes pour un montant total de plus de 3239,96 euros (3000 euros étant le montant minimum pour que l'Éducation nationale prenne en charge la moitié soit 1619,98 euros, l'autre partie revenant à la mairie).

## Points concernant l'école :

- 1ère période : le cycle randonnées a permis d'offrir aux élèves des parenthèses en dehors des temps de français-maths. La « detective party » qui a finalisé la 1ère période a fait l'objet d'un important travail de préparation pour l'équipe enseignante afin de permettre aux élèves de l'école de partager un temps fédérateur et ludique. M. Chanderzon regrette que l'appel aux personnes encadrantes n'ait pas pu être fait plus tôt pour pouvoir participer. Il se trouve que l'idée de cette « detective party » n'avait pas été planifiée en début de période. L'idée a émergé à la fin du cycle randonnées puisque le début des échanges de services initialement prévu début octobre a été décalé à début novembre. La directrice remercie à nouveau toutes les personnes qui ont accompagné lors des randonnées et celles, nombreuses, qui ont encadré les ateliers de la detective party.
- 2nde période :
  - La mise en place des échanges de services est donc effective depuis ce lundi 2 novembre. Le protocole sanitaire renforcé autorise ce type d'organisation : la directrice a sollicité l'inspecteur de l'Éducation nationale à ce sujet qui lui a donné son accord. Ce dispositif prend en compte 6 domaines d'enseignement avec des séances de 45 minutes.
  - La présentation des nouveaux ppre et des ppre existants (projet personnalisé de réussite éducative) sera faite dans les deux semaines qui viennent. Les actions déclinées dans ces ppre seront prioritairement menées en classe dans le cadre de la différenciation pédagogique. L'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun ne se fait pas de la même façon pour tous les élèves. Un accompagnement pédagogique est proposé aux élèves qui éprouvent des difficultés . La mise en œuvre d'actions pour aider un élève à développer ses connaissances peut prendre la forme d'un ppre (Programme personnalisé de réussite éducative). Ce programme permet de coordonner une prise en charge personnalisée et peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées.
  - Les résultats de évaluations cp et ce1 seront communiqués et présentés aux parents des élèves concernés par Béatrice Fréring-Mainsel lors de rendez-vous en distanciel. Elle note que ces évaluations de début d'année sont intéressantes pour adapter les apprentissages. Les difficultés récurrentes en mathématiques ont conduit l'équipe enseignante à s'orienter vers la méthode heuristique de mathématiques pour le cycle 2.
- Le cycle piscine est prévu pour la période 5. Les séances auront lieu le mardi de 10h50 à 11h35 pour les cm2 (pour « rattraper l'absence de cycle piscine en mai-juin 2020) et le lundi pour les autres élèves de l'école.

- Sécurité : un exercice évacuation incendie réalisé le 28 septembre un second à venir ainsi qu'un exercice ppms « risques majeurs naturels ou technologiques et un exercice ppms attentat intrusion à venir (plan vigipirate Urgence attentat).
- Une réflexion sur les temps de récréation a débuté au cours de la 1ère période. Elle se poursuit même si le protocole sanitaire renforcé préconise de limiter le brassage des élèves (chaque classe a donc depuis ce 2 novembre son temps de récréation :
  - cp-ce1 : 10h et 15h
  - ce2-cm1 : 10h10 et 15h10
  - cm1-cm2 : 10h20 et 15h20).
- La directrice fait le bilan des photos scolaires : un bénéfice de 843,79 euros a été réalisé soit + 36,23 % par rapport au bénéfice de l'an dernier (619,30 euros). Pour information l'an dernier le bénéfice avait été de +6,79 % par rapport à 2018 (579,90 euros)
- Enfin, un point est fait sur les financements de l'association des parents d'élèves :
  - 5 abonnements pour l'école : mes 1ers j'aime lire, j'aime lire, mon petit quotidien, mon quotidien, I love English
  - transports pour le cycle piscine en période 5
  - l'équipe pédagogique a sollicité l'ape pour l'achat de jeux coopératifs pour l'école (cela rentre dans le cadre de la réflexion sur les temps de récréation notamment). Différents organismes ont été sollicités pour avoir des ressources et faire des choix.
 La directrice remercie l'ape pour tous ces financements en cours ou à venir.

M. le Maire note enfin que si le protocole sanitaire devait évoluer vers la constitution de groupes (dispositif 2s2c), le gymnase serait mis à disposition pour l'accueil de groupes d'élèves si besoin. La directrice souligne que les échanges avec la mairie sont fructueux et appréciés.

Mme Pillam demande si les intervenants sont toujours autorisés à venir à l'école. La directrice précise que les temps de musique avec Jean-François Bonura sont maintenus. En revanche, les sorties bibliothèque sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La directrice termine le conseil d'école en disant qu'un travail d'éducation morale et civique va se faire sur des temps spécifiques d'emc (dans le cadre des échanges de services) mais aussi plus globalement sur des temps de classe fédérateurs (dans le cadre d'un projet commun).